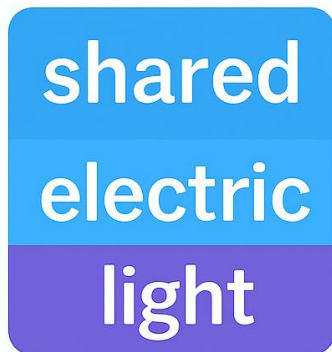




# SHMOB.UP

SHARED MOBILITY  
POP-UP HUBS

Un projet de l'Académie de la mobilité du TCS

Avec le soutien de



En collaboration avec



microcorner

... et d'autres partenaires

# Qu'est-ce que SHMOB.UP ?

- SHMOB. UP est un projet dans le cadre duquel nous mettons des véhicules électriques légers (« LEVs »: Light Electric Vehicles») à la disposition de clients privés et d'entreprises dans des emplacements temporaires dans 10 villes et communes suisses (« Mobility Pop-Up Hubs »), en utilisation partagée. Les locations sont payantes pour les usagers.
- Véhicules pouvant être proposés : **trottinettes électriques, E-cyclomoteurs, E-scooter, E-bikes, E-cargobikes, microcars et micro-vans électriques** (regroupés en un seul lieu).
- Comment l'accès doit-il être géré : 24h/24 et 7j/7, réservation facile, y compris possibilités de recharge.
- Quels objectifs sont visés : Expérimenter – Utiliser – Comprendre – Partager !



# Pourquoi SHMOB.UP?

## Pourquoi SHMOB.UP?



### Electrification

les nouveaux  
véhicules électriques  
sont économes et  
peu polluants



### Collaboration

l'usage commun  
réduit le  
trafic urbain



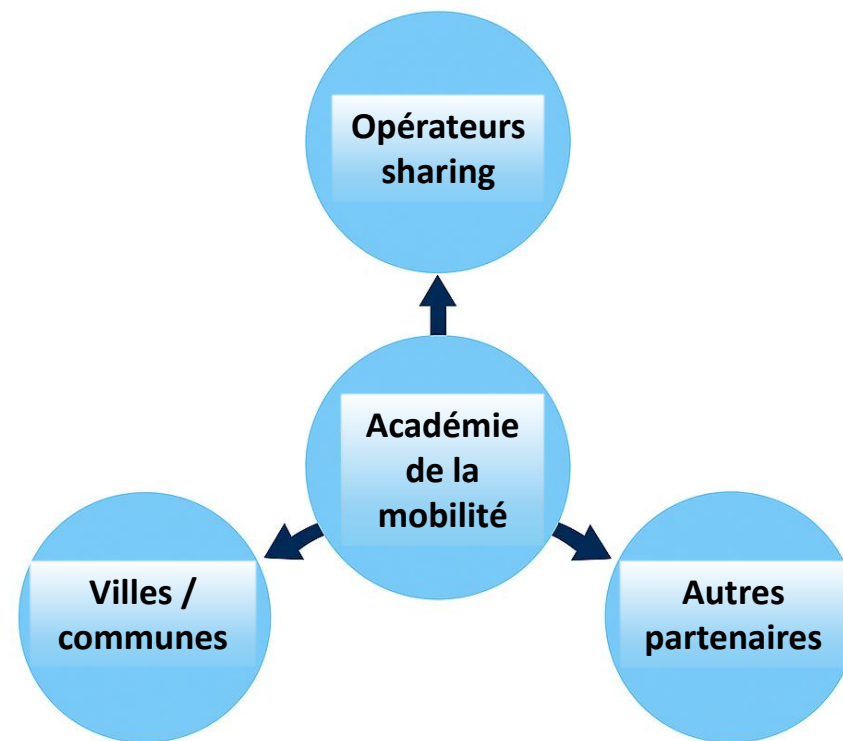
### Réduction

des véhicules plus petits  
et plus légers  
économisent de la place  
et des ressources

- Le potentiel de durabilité de la « mobilité partagée, électrique et légère » dans les villes suisses est énorme.
- La mobilité électrique légère et la mobilité partagée doivent être davantage pensées ensemble.
- Les véhicules électriques légers ont besoin de plus de visibilité et d'accessibilité afin d'améliorer leur acceptation.
- SHMOB.UP rassemble tous ces éléments et rend ce nouveau type de mobilité « exploitable » dans la vie quotidienne privée ou professionnelle !
- Afin de proposer une offre de partage complémentaire au-delà du transport individuel motorisé classique, du déplacement actif non motorisé et des transports en commun.

# Qui participe à SHMOB.UP ?

- Nos partenaires sont les villes et les communes, les prestataires de mobilité partagée et d'autres parties prenantes.
- Les villes et les communes apportent les surfaces nécessaires, de la visibilité et de la communication + *des utilisateurs potentiels*.
- Les opérateurs de mobilité partagée apportent des véhicules, des systèmes et assurent l'exploitation + *des utilisateurs potentiels*.
- D'autres acteurs apportent leurs réseaux ainsi que du savoir-faire + *des utilisateurs potentiels*.
- L'Académie de la mobilité assure la gestion et la mise en œuvre du projet + *des utilisateurs potentiels*.



# Pourquoi participer en tant que municipalité ou ville ?

- Afin de promouvoir l'essor de la mobilité durable avec des « LEVs » partagés (en complément des transports publics) visibles et utilisables par tous les groupes d'utilisateurs potentiels de la commune.
- Démontrer l'aptitude des nouveaux véhicules électriques innovants pour un usage quotidien.
- Faire partie d'un projet pilote national unique avec l'écho médiatique associé.
- Afin de pouvoir prendre des décisions fondées sur des données concernant une éventuelle pérennisation de tels services.





# Qu'attend-on des communes ou villes ?



- Mise à disposition d'une surface suffisante d'espace public.
- Que cet espace soit facilement accessible (7x24h) et accessible en transports en commun.
- Que le projet soit annoncé via tous les canaux de communication disponibles et que les groupes de clients potentiels soient informés en conséquence.
- Que l'infrastructure de recharge « légère » nécessaire soit mise à disposition localement.
- Que la commune participe activement à l'évaluation des catégories de véhicules proposées à l'utilisation afin qu'ils complètent judicieusement l'offre disponible aujourd'hui.

# Pourquoi devrais-je participer en tant que fournisseur de véhicules ?

- Rendre ses véhicules électriques et offres de mobilité encore plus visibles et appropriables pour les groupes d'utilisateurs nouveaux et existants.
- Afin de convaincre des utilisateurs privés et commerciaux de l'aptitude à l'utilisation quotidienne et les utilisations possibles de leurs véhicules à travers ces hubs.
- Faire partie d'un projet pilote national unique avec un écho médiatique correspondant.
- Afin de se positionner et devenir fournisseur des communes en cas de passage en « exploitation régulière ».



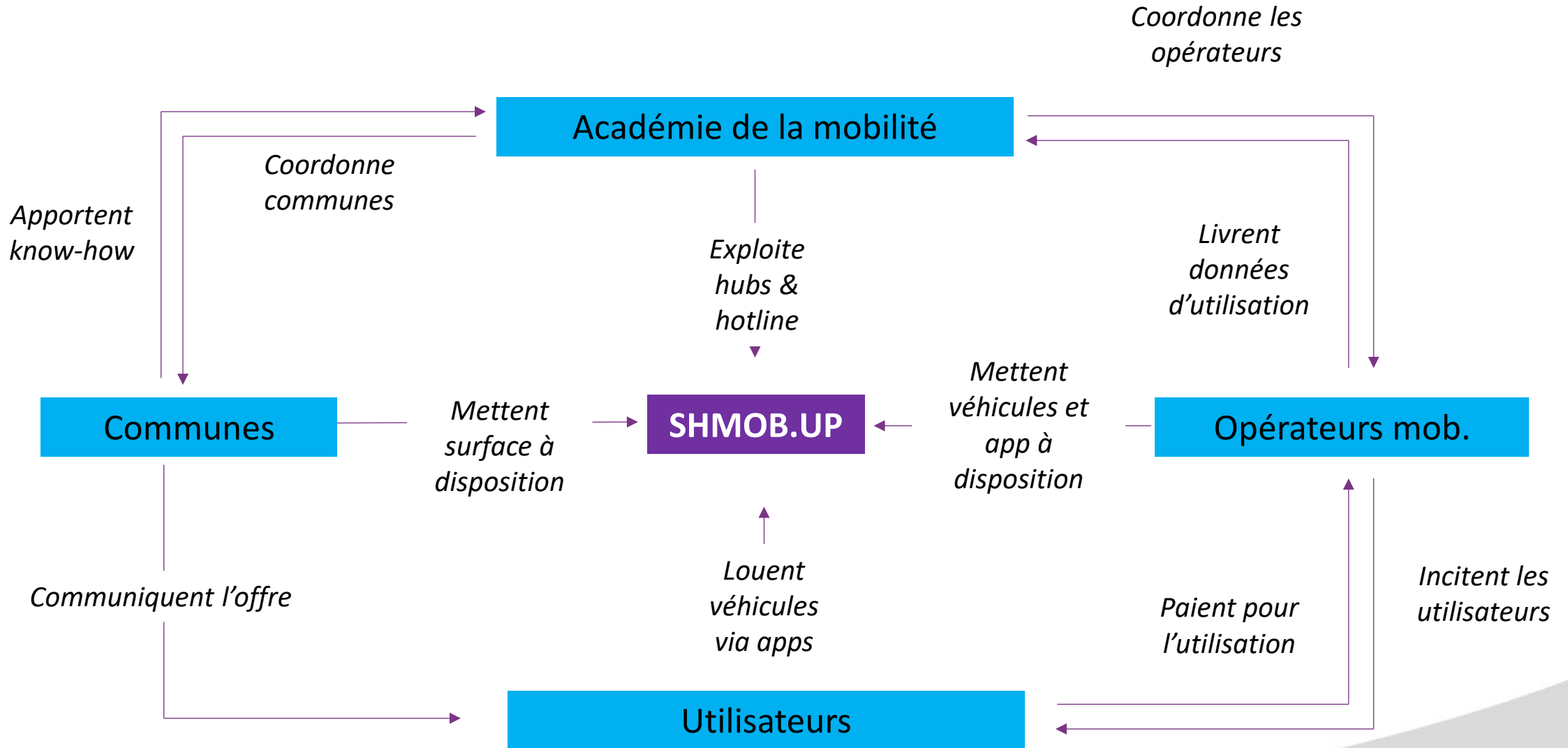
# Qu'attend-on des fournisseurs de véhicules ?



- Que les véhicules électriques appropriés soient mis à disposition pour chaque site (« hub ») dans les catégories définies conjointement pour la durée du projet.
- Que ces véhicules soient proposés aux usagers à des conditions attractives pendant toute la durée du projet.
- Assurer l'exploitation complète et l'entretien éventuel de tous les véhicules pendant la durée du projet.
- Qu'ils contribuent activement à la validation des expériences utilisateurs et à la collecte de données, y compris à l'évaluation.
- Que leurs « systèmes de réservation » propres soient utilisés, dans la mesure du possible.



# Qui fait quoi dans SHMOB.UP ?



# Calendrier SHMOB.UP



- Septembre 2025: Start
- Décembre 2025: Villes et fournisseurs confirmés
- Avril – octobre 2026: Exploitation hubs 6-7 mois
- Mai 2026: Campagne de promotion
- Déc. 2026: Évaluation et passage en service régulier

# Quelle est la prochaine étape pour participer à SHMOB.UP ?

➤ **Manifestez dès maintenant votre intérêt et participez à la transition mobilitaire !**

- Contact: Académie de la mobilité/TCS
- E-Mail: [info@shmobup.ch](mailto:info@shmobup.ch)
- Website: <https://www.shmobup.ch> (coming soon)



**SHMOB.UP**  
SHARED MOBILITY  
POP-UP HUBS

# Direction du projet

---

**Ivo Brügger**  
Head of New Mobility Services

[ivo.bruegger@tcs.ch](mailto:ivo.bruegger@tcs.ch)

Tél. +41 58 827 34 10

Mob. +41 79 611 73 26

**Académie de la mobilité SA,**

**une filiale du TCS**

Poststrasse 1

3072 Ostermundigen

